

GUIDE DU LECTEUR PATRIMOINE

2026



L'INGUIMBERTINE
À L'HÔTEL-DIEU
BIBLIOTHÈQUE MUSÉE



CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

Que trouve-t-on dans la **section patrimoine** de l'**Inguimbertaine** ?

Ce sont tous les documents destinés à être conservés. L'Inguimbertaine abrite un fonds patrimonial riche et varié (manuscrits enluminés, fonds musical, incunables, travaux d'érudits, imprimés...), un fonds local dédié à l'histoire, la langue et la culture du Comtat Venaissin et de la région du Ventoux, ainsi qu'un fonds d'étude sur l'histoire du livre et des arts.

On y trouve également des périodiques anciens et locaux, les archives municipales et hospitalières de Carpentras anciennes et modernes (jusqu'en 1940), et des collections d'arts graphiques (estampes, cartes, photographies...)



Comment **chercher**, comment **trouver** ? **Catalogues et autres outils de recherche**

Avant d'adresser votre demande à la bibliothèque, cherchez les références précises des documents que vous souhaitez consulter. Plusieurs outils peuvent vous y aider.



**Je recherche un document
manuscrit, le fonds d'un auteur,
d'une famille, d'une personnalité,
je fais une recherche historique**

- > Le catalogue en ligne des manuscrits, sur le site du Catalogue collectif de France (CcFr), **base « manuscrits et archives »**, accessible aussi depuis le **site de l'Inguimbertaine**.
- > Des catalogues papiers, disponibles en salle... mais aussi numérisés en ligne :

- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements - Tomes XXXIV-XXXVI, par Duhamel, Liabastres et L. H. Labande. 1901-1903. (Ms 1-2154)

Liens cliquables :

Tome 34 : Ms 1-1720

Tome 35 : Ms 1721-1830

Tome 36 : Ms 1831-2154

- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Carpentras, supplément, vol. LVIII, Paris, 1971, p. 43-112. (Ms 2155-2641)
- LAMBERT (C.-G.-A.), Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Carpentras, t. I à III. Carpentras, 1863, 3 vol. (actuels Ms 1-1885 sous leurs anciennes cotations)

Liens cliquables :

Tome 1 - Tome 2 - Tome 3

- Deuxième supplément au CGM, réalisé par Henri Dubled dans le n° 115 de la revue Rencontres en 1977 (Ms 2642-2770)

Je recherche un livre imprimé ancien, une carte géographique ancienne, des renseignements sur la région Comtat-Ventoux ou sur la Provence (fonds local), des références sur l'histoire du livre, des arts, ou des collections de l'Inguimbertaine (fonds d'étude), un journal ou une revue (périodiques)

- > Le catalogue des imprimés, dans la barre de recherche « **patrimoine** » de l'Inguimbertaine.
- > La base « **patrimoine** » du CcFr (moins complète)

Je recherche une partition musicale :

- > Le catalogue des manuscrits et imprimés musicaux, **Fonds musicaux anciens : Carpentras - Bibliothèque Inguimbertaine** Arcade Agence des arts du spectacle Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2012
Attention, les notices de ce catalogue sont détaillées, mais il n'est pas exhaustif !
- > Le catalogue des imprimés, dans la barre de recherche « **patrimoine** » de l'Inguimbertaine. À consulter en complément.
- > Le catalogue en ligne des manuscrits, sur le site du Catalogue collectif de France (CcFr), base « **manuscrits et archives** », accessible aussi depuis le site de l'Inguimbertaine. À consulter en complément.

Je fais des recherches généalogiques, cadastrales, j'ai besoin d'accéder aux archives communales ou hospitalières de Carpentras

- > En ligne, sur le site des **Archives départementales de Vaucluse**, on peut consulter et télécharger :
 - les actes des registres paroissiaux et d'état civil de la ville de Carpentras, de 1572 à 1922, avec tables décennales jusqu'en 1932.
 - les registres propres à la communauté juive (naissances, mariages et décès de 1763 à 1792)
 - Les plans du cadastre napoléonien
- > L'inventaire des archives modernes (1790-1940) de la ville de Carpentras est téléchargeable sur le **site de l'Inguimbertaine**.
- > Les inventaires des archives communales et hospitalières anciennes et modernes de Carpentras (jusqu'en 1940) sont disponibles en salle d'étude.
- > Les demandes relatives aux archives postérieures à 1940 sont à adresser à l'archiviste communal : **archivesmunicipales@carpentras.fr**

Je recherche des documents numérisés

L'ARCA, bibliothèque numérique de l'IRHT (Institut de Revue et d'Histoire des Textes) : numérisations couleurs des pages enluminées des manuscrits à peintures et numérisations intégrales noir et blanc d'après reproduction argentique de certains manuscrits.

Pour toute autre demande, nous joindre via le **[formulaire de contact](#)**.



Où peut-on consulter ces documents ?

Dans la **salle d'étude** Kareen Mane, située au premier étage de l'hôtel-Dieu, à proximité de l'entrée du musée. Elle est ouverte à tous, dans la limite des places disponibles. Attention, l'accès aux documents est soumis à une **inscription spécifique à la bibliothèque**, et se fait uniquement **sur réservation**.

Mais on peut aussi s'y installer librement pour consulter les **documents disponibles en salle** (sélection d'ouvrages du fonds local et du fonds d'étude, revues et magazines locaux) ou pour travailler.

Quelles sont les conditions d'accès aux documents ?

Afin de vous garantir la disponibilité d'une place ainsi que des documents, il est impératif de réserver au moins une semaine à l'avance, en nous adressant votre demande motivée via le **formulaire de contact**. *Aucune réservation n'est prise en salle.*

Fonds patrimoniaux, périodiques anciens, archives, arts graphiques

Après vérification de l'état des documents et remise d'une fiche de renseignements, une **accréditation** vous est accordée. Une **inscription « patrimoine »** gratuite et valable un an sera enregistrée sur place, sur présentation de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Dans certains cas (indisponibilité du document, mauvais état matériel...), un support de substitution peut vous être proposé (microfilm notamment).

Fonds local, fonds d'étude, périodiques récents en magasin

À votre arrivée en salle, vous bénéficiez d'une **inscription « patrimoine-fonds local »** gratuite, valable un an, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

- **Attention : pour consulter des documents patrimoniaux anciens, archives, arts graphiques, une accréditation sera nécessaire**

- Vous pouvez parallèlement vous inscrire à la **bibliothèque multimédia** ou dans les bibliothèques du réseau CoVe, aux conditions tarifaires du réseau, pour bénéficier d'un large choix de services et de livres, CD, DVD à emprunter.
Attention : cette inscription ne peut pas être enregistrée en salle d'étude, vous devrez vous rendre au rez-de-chaussée, à la bibliothèque multimédia.



Comment se déroule la **consultation** des **documents** patrimoniaux ?

Après votre inscription et la remise de votre accréditation, vous pouvez vous installer et attendre que l'on vous communique les documents.

Des casiers verrouillables sont à votre disposition pour ranger vos affaires. Seul le matériel nécessaire à la consultation est admis en salle : ordinateur (sans housse), papier, crayon, lunettes...

Il n'y a pas de limite au nombre de documents que vous pouvez demander, mais seul un nombre restreint vous sera communiqué à la fois.

Quelques règles élémentaires seront à respecter

- > Bien positionner le document, relier toujours à l'endroit, et utiliser le matériel mis à disposition (futons, serpentins...)
- > Manipuler les documents avec le plus grand soin, de ne pas s'appuyer dessus ni forcer les reliures, ne pas corner les pages, ne rien poser dessus
- > Respecter l'ordre des liasses
- > Ne pas annoter ou surligner les documents
- > Utiliser exclusivement un crayon à papier pour la prise de notes
- > Avoir les mains propres (les gants ne sont plus que rarement utilisés)
- > Les prises de vue sans flash et sans pied sont autorisées
- > le travail de groupe n'est pas envisageable dans la salle

Vous avez accès au réseau internet de la bibliothèque grâce à vos identifiants d'inscription.



Et si je souhaite simplement des **renseignements** ou une **reproduction** de **documents à distance** ?

L'équipe des fonds patrimoniaux est à votre disposition pour toute demande de renseignements sur ses collections. Adressez votre message via le [formulaire de contact](#).

Pour une reproduction de documents

> À distance, auprès de l'IRHT (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes) : certains manuscrits **uniquement**. Vérifier la disponibilité de la reproduction dans la **base ARCA** (cocher « Dispose d'une reproduction »). Si la numérisation n'est pas disponible en ligne, remplir le [formulaire de demande](#). Si vous publiez l'image, veuillez prendre contact avec nous.

> À distance, auprès du service patrimoine : **tous documents non reproduits par l'IRHT, dans la limite de 100 vues**. Faire une demande via le [formulaire de contact](#).



TARIFS REPROGRAPHIE DE L'INGUIMBERTINE BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE	
Clichés de travail, basse résolution, non-professionnels	> gratuité jusqu'à 20 vues > 0,50 €/vue au-delà dans la limite de 100 clichés
Clichés professionnels à des fins d'étude et de publication : participation aux frais de prise de vue	15 €/vue
Copie A4	0,20 €
Copie A3	0,40 €



L'INGUIMBERTINE

À L'HÔTEL-DIEU

BIBLIOTHÈQUE MUSÉE

inguimbertaine.carpentras.fr



CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin